

causes de la même manière que les tribunaux civils,» vous ajoutez de suite « qu'ils agissent sous un mode de procédure absurde dont les vices sont évidents et constatés de tout temps par les amis mêmes de la Cour de Rome, et dont les justices laïques se sont toutes affranchies. »

Ailleurs vous soutenez que les ultramontains regardent les congrégations romaines comme infaillibles, et, à la page suivante, vous dites : « Les saintes congrégations romaines jugent-elles infailliblement ? Non ; personne ne l'a jamais prétendue. »

Ces contradictions prouvent, M.^e Dessaulles, que vous êtes fort divertissant ; mais en même temps elles font une terrible brèche à votre infaillibilité. Si les Papes eussent commis une seule de vos bévues, ils seraient à jamais perdus de réputation. Heureux mortel que vous êtes ! Plus vous nagez dans les contradictions et l'absurde, plus vous croyez avoir droit de poser comme grand sire et d'endoctriner les autres mortels.

Dans votre second pamphlet, vous faites une longue tirade contre les saintes reliques. C'est un morceau soigné ; on dirait même que vous avez visé à la littérature. Vous prétendez que rien n'est moins établi que leur authenticité, et que l'on fait à Rome un commerce très-lucratif en distribuant de fausses reliques. Pour le prouver, vous racontez une longue histoire puisée, dites-vous, dans un *livre très-savant*, dont on vous a gratifié ces jours derniers. Or, ce *très-savant livre* rapporte que, plusieurs préjats et autres ayant été accusés de faire en grand le commerce des fausses reliques, il y eut enquête sérieuse, et que la dite enquête prouva que tous les accusés étaient innocents. C'est, ajoutez-vous, depuis que Victor-Emmanuel est en possession de Rome et que les libéraux peuvent élever la voix, que des faits semblables viennent à la connaissance du public.

En vérité, tout cela est mirabolant, et donne le vertige, d'après votre manière de dire ! Il a été prouvé, Victor-Emmanuel trônant à Rome, qu'on ne fait pas, dans la ville sainte, le commerce des fausses reliques. Un *très-savant livre* l'assure ; tout de même, ce commerce existe, concluez-vous, M. Dessaulles. On vous passe d'être extravagant, puisque vous vous êtes mis hors la loi ; mais il ne faut pas abuser de la permission.